



**Lagwiynn osi gen
so risk majè,
pa bliyé sa !**



DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GUYANE

Concours 2017 « Tutos'risks Guyane »

BRIEF CRÉATIF A L'ATTENTION DES LYCÉENS

LE CONTEXTE : GENERALITES

Le territoire de la Guyane est soumis à des risques majeurs identifiés.

On parle de risque majeur lorsqu'il y a probabilité de survenue d'un événement d'origine naturelle ou anthropique (due à l'action de l'homme), dont les effets peuvent mettre en danger un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de la société.

Les risques majeurs sont :

Les **risques naturels** qui sont liés aux phénomènes naturels. En Guyane, on recense les inondations, les mouvements de terrain, les feux de végétation et l'érosion du littoral.

Les **risques technologiques** qui sont d'origine anthropique. Pour la Guyane, on retrouve au sein des risques majeurs technologiques : les risques liés au transport de matières dangereuses (TMD), le risque industriel et le risque de rupture de barrage.

À l'instar du Gouvernement qui a lancé les Tutos'risques, la DEAL de Guyane adopte le même code pour sensibiliser à la prévention des risques majeurs, la population de Guyane et lance les « Tutos'risques Guyane ». Il s'agira de mettre au goût local des courts métrages du même type.

La campagne « Les TutosRisques » du gouvernement est une série de 9 courtes vidéos qui s'appuie sur l'un des formats les plus populaires sur Youtube, le tutoriel vidéo, pour informer le plus grand nombre sur les bons réflexes et les gestes à adopter en cas d'inondation, d'incendie, de séisme, etc.

Les TutosRisques abordent sur un ton ludique et humoristique huit risques naturels et domestiques (les inondations, les avalanches, les orages et la foudre, les feux de forêt, les incendies domestiques, les séismes, et les risques liés au froid intense ou aux fortes chaleurs). Un neuvième tuto « Préparer son kit de sécurité » recense tous les réflexes à connaître et les articles de première nécessité à préparer pour faire face à une situation d'urgence.

Pour vous donner une idée de ces courtes vidéos, le lien :

<http://www.gouvernement.fr/risques/tutos-risques>

LES « Tutos'risks Guyane » : CONTEXTE LOCAL

La classe créée 4 tutos'risks, portant sur les risques naturels présents en Guyane :

- Inondation par débordement de cours d'eau et/ou ruissellement
- Mouvement de terrain
- Risques littoraux (submersion marine et érosion côtière)
- Feux de végétation (savane en saison sèche)

LES « Tutos'risks Guyane » : ATTENTES

Les courts métrages devront mettre à l'écran une à 3 personnes maximum.

Le texte sera dit avec une élocution claire. Les langues locales pourront être utilisées. Dans ce cas, un sous-titrage en langue française sera mis en place.

Les vidéos ne devront pas excéder 3 minutes.

La vidéo devra être ludique et bien argumentée.

LES « Tutos'risksGuyane » : CONTRAINTES ET DELAIS

Les courts métrages devront être transmis à la DEAL de Guyane au plus tard le 30 avril 2018. Les œuvres devront respecter les indications de ce brief.

OUTILS A DISPOSITION :

- **Brief créatif,**
- **Dossier départemental des risques naturels majeurs de Guyane (DDRM),**
- **Règlement du concours .**

Contacts : Unité énergie et risques naturels de la DEAL de Guyane

0594 29 51 49 ou 0594 29 66 51

nicaise.rene@developpement-durable.gouv.fr

laetitia.biloquet@developpement-durable.gouv.fr